

La rue, on Partage



**Bulletin d'information de l'association
N°98 octobre à décembre 2022.**

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Edito : Hommage à Jean-Jacques Vaury président fondateur de Toulon Var Déplacements



C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Jean-Jacques Vaury survenu le 7 octobre 2022, à l'âge de 102 ans.

A son initiative, en 1980 a été créée l'association « Les Droits du Piéton Toulon » dont il pris la présidence pendant une dizaine d'année. L'association élargit peu à peu son action aux autres modes de déplacements doux (cyclistes, usagers des transports en commun) et à l'ensemble du Var, et prit en 1990 le titre de « Toulon Var Déplacements ».

Jusqu'en 2010 il participa activement aux réunions de l'association, il était d'un précieux conseil par son expérience, sa connaissance des dossiers et la pertinence de ses propositions.

Mais avant tout c'était sa sagesse, sa bienveillance, son humanité, sa volonté inaltérable d'améliorer notre cadre de vie et notre environnement qui nous faisaient l'apprécier.

Le Conseil d'administration de TVD.

Jean-Jacques Vaury lors du cadeau d'un livre par TVD à l'occasion de ses 100 ans.

Toulon : un réseau de bus à bas niveau de services.

Le Bilan :

Depuis 2001 dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) l'évolution de la fréquentation du réseau de transports en commun s'est faite essentiellement grâce à l'augmentation du périmètre du réseau (Hyères, Carqueiranne, La Crau sont rentrés dans TPM) et grâce au transfert des transports scolaires du département à TMP. Depuis la part modale transports en commun stagne autour de 6 %, ce qui en fait la plus mauvaise métropole au niveau de la fréquentations. Les autres Métropoles dépassent au moins les 15 % de part modale transports en commun.

Pourquoi en 2022 ce retard de Toulon par rapport aux autres Métropoles alors qu'elle était au même niveau en 2000 ?

.../...

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1

.../...

Depuis 2001 nous constatons que les actions faites par TPM favorisent la voiture au détriment du transport en commun ; la liste suivante le montre :

- Réalisation du tunnel alors qu'il aurait été préférable de réaliser la première ligne de tramway.
- Abandon du tramway en 2007, pour faire le choix de bus en site réservé sur l'axe est ouest, ce qui n'a toujours pas été réalisé en 2022, qui le sera sur quelques km en 2026, pour être finalisé en 2032, s'il n'y a pas d'autres retards .
- Utilisation d'emprises et de finances tramway pour réaliser des parkings dans le cadre du TCSP, mais sans faire de TCSP .
- Élargissement de l'autoroute à l'est ce qui va augmenter le trafic automobile.
- Prétexte d'un projet d'un pôle multimodal à la Seyne pour vouloir réaliser une nouvelle route.
- Renoncement à l'entrée nord de la gare de Toulon.
- Boulevard de Strasbourg (coeur de Toulon) en voie de transit voiture, alors qu'il était prévu de le réduire à deux voies pour favoriser les modes doux.

.....

Ci contre les déplacements voitures dans les agglomérations , d'après l'étude

« **Palmarès des Mobilités des 20 grandes Villes Françaises** » du cabinet

ADETEC

<http://www.adetec-deplacements.com/Le%20palmar%20des%20mobilit%20des%20grandes%20villes%20fran%20aises%202021.pdf>

Toulon (en bas du tableau) est l'agglomération où l'on se déplace le plus en voiture.

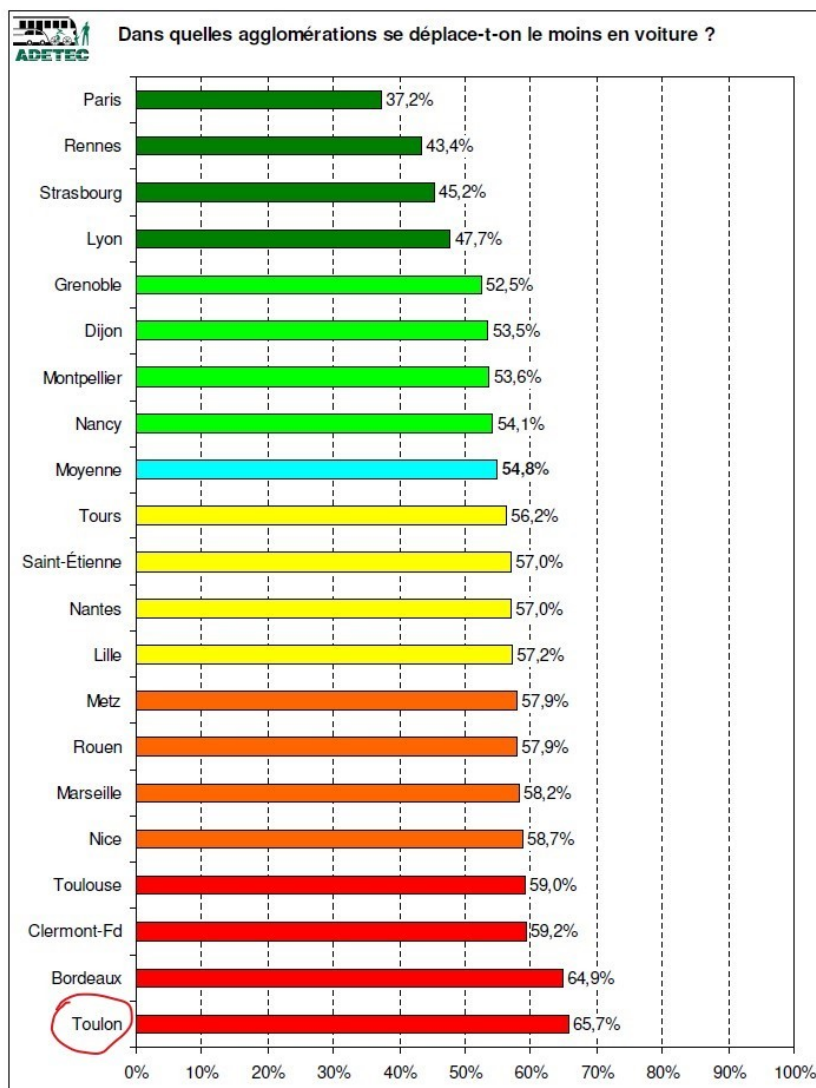
Toutes les Métropoles ont structuré leur réseau autour de une à 5 lignes de tramway, complétées par des lignes de BHNS en site propre, ce qui augmente la lisibilité, la fréquence, la vitesse, le confort . Elles ont réalisé des pôles d'échange multimodal où arrivent des tramways devant les gares, amélioré les accès aux gares pour les piétons par des cheminements continus et assez larges pour les personnes à mobilité réduite et ceux qui transportent des valises, pour les cyclistes par des pistes cyclables sécurisées et des parkings vélo, ainsi que par la mise à disposition de vélos en libre service visibles et facilement accessibles. Tous ces facteurs ont augmenté considérablement l'attractivité et le report modal de la voiture, vers les transports en commun et autres modes. La part de transport en commun de ces métropoles a plus que doublé, certaines dépassent même les 20 % .

Depuis 2001 TPM a un projet de Transport en Commun en Site Propre(réservé), TCSP. C'était un projet de tramway jusqu'en 2007, abandonné pour un projet de Bus à Haut Niveau de Service(BHNS) qui ne sera pas terminé avant 2032.

Le réseau de TPM est constitué d'un écheveau de lignes de bus, (il passe 18 lignes sur le bd de Strasbourg), La lisibilité de ces lignes, leur faible fréquence, leur vitesse basse, leur plage horaire limitée, ne sont pas attractifs, L'agglomération de Toulon est de loin la dernière des grandes Métropoles avec une part modale Transport en commun de 5,2 % (voir tableau « Palmarès des Mobilités » ADETEC 2021 ci-dessous). .../...

CLASSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Les agglomérations où l'on se déplace le moins en voiture



Le palmarès des mobilités - Les villes françaises les plus vertueuses pour les transports - Juillet 2021

12

Toulon

	Voiture	Marche	Vélo	Transports en commun
Ville	20 ^e 51,6 %	16 ^e 38,1 %	17 ^e 0,9 %	20 ^e 9,4 %
Agglomération	20 ^e 65,7 %	17 ^e 27,8 %	13 ^e 1,3 %	20 ^e 5,2 %

Toulon se classe dans le dernier quart du classement pour la voiture (20^e et dernière, avec 51,6 %), la marche (16^e), le vélo (17^e) et les transports en commun (20^e et dernière).

L'agglomération toulonnaise obtient des classements proches de ceux de sa ville-centre, sauf pour le vélo où elle gagne quelques places (13^e) grâce à un usage un peu plus élevé en banlieue qu'à Toulon. Elle 20^e et dernière pour la voiture (65,7 %), 17^e pour la marche et 20^e et dernière pour les transports en commun.

Figure : Parts modales Toulon et agglomération (d'après ADETEC 2021)

Dans TPM il y a nécessité de réaliser au moins deux lignes de TCSP afin de structurer le réseau, pour avoir une fréquence à 5 mn en heure de pointe, pour avoir une vitesse de 20km/h, une capacité de 6000 passager/heure/sens.

Une ligne sur l'axe est-ouest entre La Garde et La Seyne, une ligne nord sud entre Les Routes et le Mourillon qui passera par la gare. Ces lignes principales doivent être identifiées par des couleurs et design particuliers (comme dans les autres métropoles) et prolongées par d'autres lignes de bus en site propre pour desservir les communes et les quartiers autour de ces axes.

Il y a nécessité de réaliser de véritables pôles d'échange multimodal autour des gares avec des arrêts TCSP et bus devant l'entrée des gares, des cheminement piétons normalisés, des pistes cyclables sécurisées qui arrive devant les gares, des vélos en libre service sur l'esplanade de chaque gare. La gare de Toulon nécessite un accès nord qui était prévu de longue date, l'accès sud étant saturé systématiquement aux heures de pointe.

Nous avons pris 20 ans de retard pour le développement de notre réseau de transport en commun, mais avec de la volonté politique en moins de 5 ans la qualité du réseau peut être nettement améliorée. Nous espérons que le bon sens et l'exemple des autres métropoles seront appliqués à TPM dans l'intérêt de nos concitoyens et de la planète.

M. Franceschi

* L'ensemble de l'étude ADETEC sur les parts modales dans les grandes villes est présentée sur le site de la FNAUT : <https://www.fnaut.fr/parts-modales-et-partage-de-lespace-dans-les-grandes-villes-francaises/>

Les accidents de la route dans le Var

Bilan fait au 31 août depuis le début de l'année 2022.

En tués sur les routes du Var d'après l'Observatoire Départemental de Sécurité routière :

5 piétons, 3 utilisateurs de trottinettes, 1 cycliste, 15 automobilistes, 16 motards et scooteristes.

Hélas, le Var est le champion national pour la proportion de tués motos... depuis longtemps.

En 2019 il y avait des descriptions bien plus détaillées sur le site de la sécurité routière et une brève description de chacun des accidents ayant entraîné un ou plusieurs morts. Cela nous aidait vraiment dans nos actions de sensibilisation ou d'alerte.

Pour comparaison, ci dessous liens vers les feuilles baromètre de Décembre 2019 et celle d'août 2022

https://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/barometre_decembre2019.pdf

https://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/barometre_mensuel_aout_2022.pdf



Jean-Paul Klein

Brèves de trottoir

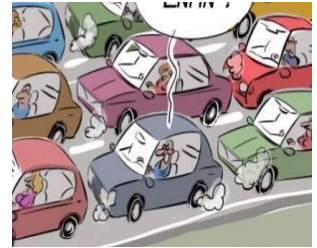


Travaux sur l'A57 :

« Vinci annonce que pour l'instant l'élargissement de l'autoroute avance comme prévu. »

On sait malheureusement que la nature a horreur du vide (et les voies dédiées à la circulation routière itou) Ainsi tout nouvel axe bituminé attire irrésistiblement son flot de nouveau trafic jusqu'à

saturation !



Nouveau : et bien vu ! devant le commissariat de La Seyne : 4 arceaux vélo flambant neuf : à condition de bien l'attacher, vous éviterez de vous faire voler votre vélo lors du dépôt de plainte pour vol de votre sac par exemple ; d'autant que l'endroit doit être sous l'oeil bienveillant ... d'une caméra !

Rentrée des classes : mais combien d'élèves vont à pied , à l'école dans notre département ?

ça paraît plutôt évident, aller à l'école à pied, plutôt qu'en voiture, c'est une solution pour allier santé, convivialité et développement durable.

Pour encourager cette pratique, il existe depuis 20 ans le dispositif des « pédibus » ramassage à pied des enfants pour les conduire à l'école , sous la surveillance d'adultes le plus souvent bénévoles

A Saint-Mandrier l'association « A.P.E. » organise les pédibus depuis... 2003 :(« Marchons vers l'école ») six « lignes » pour les écoles du centre village, et deux pour celles du Pin Rolland.

A Ollioules, depuis de nombreuses années , l'association « Le Mille pieds » organise également des pédibus vers les écoles primaires du centre village.

Au Luc en Provence, ça « marche pour 3 écoles » depuis cette rentrée.. à titre expérimental.

A Draguignan, 3 écoles avec « pédibus ».



Appel à contribution de nos adhérents : Dites-nous si vous connaissez d'autres communes où des « pédibus » existent. : à tvdeplacements@gmail.com ou tél : 06.18.16.31.27

Voie verte vers voie ferrée : à La Seyne, une voie verte a été aménagée entre le rond-point de la Pyrotechnie et ... les abords de la gare : merci au Département pour ce nouveau tronçon d'autant qu'il a préservé la plupart des arbres existants côté sud, procurant de l'ombre ! Par contre , la voie s'arrête à 100 mètres à l'est de l'entrée de la gare traverse l'avenue et vous laisse .. pied à terre entre voie ferrée militaire et glissière de sécurité !!!



Nos adhérents témoignent :

Inauguration nouveau parc de la Loubière

Les 5 continents y sont représentés avec les 250 arbres plantés, et de nombreuses plantes d'essence méditerranéenne, une cascade réjouit nos yeux et notre ouïe, quelques instants, impression d'être ailleurs....Au centre du parc, des jets d'eau où des enfants s'en sont donnés à cœur joie, contents malgré la météo de se retrouver mouillés sous le regard des parents et des élus, apparemment, c'est permis.



Les avis sont malgré tout mitigés, beaucoup disent qu'il y a trop d'endroits cimentés,...donc imperméables et donc « îlots de chaleur »; d'autre part, contigu au parc, on note la construction d'un parking de 600 places,... place au bitume, rien n'est parfait... mais réjouissons-nous malgré tout, nous allons voir grandir tous ces magnifiques arbres qui dans quelques années donneront de l'ombre qui rendra ce parc encore plus agréable. Chaque chose en son temps. **R.T.**

Arceaux à ... motos ?



Qu'il est difficile l'été plage du Monaco au Pradet d'attacher son vélo à l'endroit prévu! Les scooters ou motos occupent la place !Un cycliste avait d'ailleurs posé un petit mot sur l'un d'eux....

Au Pradet mais pas que....à Toulon, c'est très courant de rencontrer cette situation, un exemple : à La Rode, le long de l'avenue Franklin Roosevelt derrière l'escalator de Mayol. Que faire de plus qu'interpeller la police municipale quand elle passe à pied au moment où j'arrive pour y garer mon vélo, j'ai montré,

expliqué.....A quoi bon? Je croyais pourtant les PV rapportaient 😊 ?! Ou est-ce un effet de la solidarité masculine, les hommes étant majoritairement les propriétaires de ces 2 roues motorisés ? Allez que cela ne nous empêche pas de pédaler, c'est bon pour la santé et la planète! **R.T.**

Réseau Mistral : Chez les chauffeurs du pire au meilleur !

« Je suis monté dans la bus n°15.à l'arrêt "Liberté". Dès que le feu est passé au vert, alors que je n'avais pas encore validé mon titre ni pu m'asseoir, le conducteur pressé a démarré puis obliqué à gauche pour rejoindre la voie de bus, puis ensuite à droite : j'ai été surpris et n'ai pu rétablir mon équilibre compromis par ce mouvement "sinusoïdal" Je suis tombé à la renverse d'autant plus facilement que le bus était presque vide, 3 ou 4 personnes seulement ; un bus bien bondé aurait mieux fait l'affaire. Le seul passager masculin valide s'est précipité pour me porter secours, ces dames ayant pour leur part prévenu le conducteur qui a aussitôt arrêté son véhicule.Je m'en suis tiré avec quelques belles égratignures et un hématome conséquent. Certains conducteurs masculins de bus toulonnais ont la mauvaise réputation de conduire un peu trop sportivement...au contraire de leurs homologues féminines ! **M.V.***



** Mais ne généralisons pas : Autre témoignage : « Le 13 juillet dernier, j'ai pris un bus de la ligne 81 : Le chauffeur a été exemplaire : Il s'est montré courtois à l'égard des passagers qui montaient à bord, comme des autres usagers de la route ! Et il a fait preuve d'anticipation, a respecté la vitesse limite, le tout procurant une conduite très douce, assurant le plus de confort possible aux passagers. La chaussée du parcours de la ligne « 81 » est pourtant « bosselée » et le modèle de bus pas particulièrement confortable. Avant de descendre à mon arrêt, je suis allé le féliciter....et j'ai envoyé mon commentaire au réseau Mistral et à la Maison de la Mobilité » **J.H.***

Mettre son vélo dans le TER

J'ai fait l'expérience de mettre mon vélo dans le TER entre Toulon et Marseille. Rien de bien original, d'autres l'ont fait avant moi, juste et un retour d'expérience et l'occasion de quelques réflexions. Première étape, prendre son billet sur la désormais célèbre application SNCF connect. Il est conseillé d'indiquer que l'on souhaite transporter un vélo, même si le service est gratuit dans les RER de la région Sud. Théoriquement, l'application ne proposera que des TER avec un espace vélo.

Les TER directs proposés disposent effectivement d'un espace vélo. Par contre les trains omnibus si l'on veut par exemple aller à Cassis, n'en proposent pas mais il est toujours possible de mettre le vélo dans ces trains qui sont aussi moins fréquentés. Billet en poche l'accès au quai ne pose pas de problème, grâce aux escalators et ascenseurs. Par contre rien n'indique la position de la voiture « Vélo », qui se trouve soit en tête soit en queue de train et signalée par un gros pictogramme.

Hisser le vélo dans le train est plus sportif, il y a un bon mètre entre le quai et le wagon, j'imagine qu'avec un VAE de 23 kg il faudra peut-être demander un peu d'aide. A l'intérieur du wagon, l'aménagement est assez important. Dans une première partie il y a des crochets pour suspendre les vélos verticalement, suivie de 2 compartiments vides sans siège pour juste poser les vélos quand ils sont trop lourds ou chargés pour être suspendus. Donc expérience globalement positive. Cependant j'ai fait cette expérience hors saison, j'imagine qu'en saison estivale on peut retrouver l'espace vélo complet ou occupé par les valises des touristes. Service gratuit mais pas de réservation. Également avec le développement du vélotaf (utiliser le vélo pour aller travailler) les limites du système seront vite atteintes si chacun transporte son vélo.

La solution suppose des parkings vélos sécurisés et capacitaires en gare.

Le décret n° 2021-741 de la loi LOM impose aux principales gares l'installation d'un parking vélo sécurisé, éclairé et couvert avec système de fermeture à moins de 70 m d'un accès à la gare. La loi définit aussi le nombre de places pour chaque gare. Pour Toulon ce sont 190 places qui doivent être mises en œuvre avant le 1/1/ 2024. Enfin la solution pourrait venir du développement des trottinettes plus facilement transportables.

Denis



La métropole adopterait le tracé direct La Seyne -Toulon pour le transport en commun en site propre, (Var Matin du 21-9-2022 en encart)

Sa mise en service serait reportée de 2 ans à cause de la prise en compte de ce nouveau tracé. Est-ce bien nécessaire ?

TVD avait déjà proposé ce tracé direct en 2016, lors de l'enquête publique du Plan de Déplacement Urbain et en 2018 lors de celle pour un BHNS, bus à haut niveau de service. Ce tracé direct, fut redemandé lors de la concertation de 2021 concernant le BHNS : pour un gain de temps, pour éviter le pont-rail inondable et préserver les terres agricoles des

Olivades. Nous sommes satisfaits de l'adoption de notre proposition d'autant plus qu'elle fait suite au recours engagé en 2019 par TVD, l'UDVN-FNE83 et les Olivades, contre l'autorisation environnementale d'un projet de pôle d'échanges multimodal à La Seyne, étendu vers Ollioules, qui ne tenait pas compte de ce tracé direct. Cette autorisation préfectorale, annulée en 2021 puis par sursis à statuer en 2022, aurait autorisé le passage du TCSP sous le pont rail-inondable puis au travers des terres agricoles vers le Technopole. **Nous pensons que le tronçon « Technopole de la Mer - Champ de Mars », peut être réalisé en 2024** comme initialement prévu, sans attendre 2026. TVD vous invite à nous rejoindre pour parfois contester mais toujours proposer des solutions durables.

Michel PIERRE, vice-président de TVD.

